

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

MINISTRE DE LA FAMILLE

Général

1. Indiquer le nombre de places disponibles en service de garde pour 2020-2021, en distinguant le nombre au 31 août 2012, au 4 avril 2014, au 4 avril 2016, au 4 avril 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019, au 31 mars 2020, au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2021. Effectuer une ventilation :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de bureau coordonnateur (BC);
 - c. Par type de service;
 - d. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - e. Au total.
2. Depuis le 23 septembre 1997, indiquer le nombre de places développées par année, par région et par type de service de garde.
3. Indiquer le nombre d'enfants en service de garde au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2021. Effectuer une ventilation :
 - a. Par région;
 - a. Par territoire de BC;
 - b. Par type de service;
 - c. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - d. Au total.
4. Pour 2020-2021, indiquer la répartition régionale des places en service de garde qui ont été développées :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - e. Au total.
5. Indiquer le taux d'occupation dans les services de garde au cours des cinq dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
6. Indiquer le taux d'occupation des places pousins (0-18 mois) dans les services de garde au cours des cinq dernières années, et fournir les prévisions pour 2021-2022.
7. Indiquer le taux de présence réelle dans les services de garde au cours des cinq dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
8. Indiquer le nombre d'enfants de 4 ans qui ont quitté le réseau des services de garde éducatifs en 2020-2021 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
9. Indiquer le nombre de pousins non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.

10. Indiquer le nombre de 18-23 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
11. Indiquer le nombre de 24-35 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
12. Indiquer le nombre de 35-47 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
13. Indiquer le nombre de 48-59 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
14. Indiquer le nombre total d'enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique au 31 mars 2021. Fournir également les données par région et par territoire de BC. Même si La Place 0-5 n'a pas terminé sa vague de rappels incitatifs auprès des parents dont le dossier doit être mis à jour, merci de nous fournir les données préliminaires.
15. Indiquer toutes les données disponibles sur le temps d'attente sur La Place 0-5. Ventiler par région et par territoire de BC.
16. Fournir toutes les données compilées par La Place 0-5 à des fins statistiques pour le ministère de la Famille.
17. Compiler les données sur l'âge des enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique. Fournir également les données par région et par territoire de BC.
18. Indiquer les besoins à combler en matière de places, par région et par territoire de BC, pour les enfants de 0 à 4 ans, pour 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023.
19. Indiquer le nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde au cours des trois dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde;
 - d. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - e. Au total.
20. Indiquer le total des jours d'occupation pour les enfants handicapés intégrés dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
21. Pour les trois dernières années, indiquer :
 - a. le montant des subventions accordées pour chacune de ces années à l'intégration des enfants handicapés, par région et par type de service de garde;
 - b. le nombre total de demandes reçues par région et le nombre de demandes retenues.
22. Indiquer le nombre de poupons dans les services de garde pour les trois dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;

- b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.
23. Indiquer le nombre de places à temps partiel dans les services de garde pour les trois dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - e. Au total.
24. Indiquer le nombre de places en milieu de travail pour les trois dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022. Effectuer une ventilation par région.
25. Indiquer le nombre de garderies qui ont fermé en 2020-2021 :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de garderie (privée subventionnée et privée non subventionnée).
26. Indiquer le nombre de comités de parents dans les garderies (privées subventionnées et privées non subventionnées).
27. Indiquer, par région, le nombre de responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022.
28. Indiquer, pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, par région :
- a. Le nombre de places attribuées en milieu familial;
 - b. Le nombre de places remises aux bureaux coordonnateurs en milieu familial;
 - c. Le nombre de nouvelles RSG;
 - d. Le nombre de RSG qui ont fermé leur milieu.
29. Indiquer, par région, le nombre de personnes non reconnues (PNR) pour les années 2019-2020 et 2020-2021.
30. Indiquer, par région, le nombre d'enfants accueillis par des personnes non reconnues (PNR) pour les années 2019-2020 et 2020-2021.
31. Indiquer, par région, le nombre de personnes non reconnues (PNR) dont la reconnaissance a été révoquée par un bureau coordonnateur, pour les années 2019-2020 et 2020-2021.
32. Indiquez le nombre et le type de plaintes reçues en 2020-2021 :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.
33. Indiquer le nombre et le type d'infractions en 2020-2021 :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.
34. Indiquer le nombre d'inspections effectuées au cours des cinq dernières années :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.
35. Indiquer la méthodologie utilisée par le ministère pour déterminer la fréquence des inspections nécessaires en fonction des risques.
36. Indiquer le nombre d'inspecteurs au ministère pour les cinq dernières années.

37. Indiquer le nombre de places récupérées, pour les 5 dernières années, incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.
38. Concernant les places récupérées et réaffectées : faire état du processus en place permettant la récupération et la réaffectation, liste des gens siégeant sur le comité s'il y a lieu.
39. Indiquer le nombre de places réaffectées, pour les cinq dernières années.
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service;
 - d. Au total.

Opérations

40. Indiquer le nom des garderies ou des projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateur ou de propriétaire et qui ont présenté une nouvelle demande de permis.
41. Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un déficit d'opération, incluant le déficit moyen par entité, pour les trois dernières années, à l'échelle nationale et par région.
42. Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un surplus d'opération, incluant le surplus moyen par entité, pour les trois dernières années, à l'échelle nationale et par région.
43. Indiquer les actifs nets affectés et non affectés (CPE et bureaux coordonnateurs) et les BNR (garderie) moyens pour les trois dernières années, à l'échelle nationale, par région et par territoire de BC.
44. Dresser un état de situation concernant les projets en immobilisations et le maintien des actifs prévus pour 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que la liste de toutes les sommes qui y seront allouées.
45. Pour les trois dernières années, concernant la subvention pour les projets d'investissement en infrastructure (SPII), indiquer, par région :
 - a. Le nombre de projets déposés;
 - b. Le nombre de projets acceptés;
 - c. Le montant des subventions accordées, par année.
46. Pour les CPE, indiquer :
 - a. Le coût de développement des places en 2021-2022;
 - b. Le coût d'annualisation des places développées en 2020-2021;
 - c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
 - d. L'indexation liée à l'augmentation des échelles salariales;
 - e. L'indexation liée à l'augmentation des dépenses non salariales.
47. Pour les bureaux coordonnateurs, indiquer :
 - a. Le coût de développement des places en 2021-2022;
 - b. Le coût d'annualisation des places développées en 2020-2021;
 - c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
 - d. L'indexation liée à l'augmentation des échelles salariales;
 - e. L'indexation liée à l'augmentation des dépenses non salariales;
 - f. Indexation liée à l'augmentation de rémunération des RSG.
48. Pour les garderies, indiquer :
 - a. Le coût de développement des places en 2021-2022;
 - b. Le coût d'annualisation des places développées en 2020-2021;
 - c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale).

Garderies non subventionnées

49. Ventilation des demandes de permis pour des garderies non subventionnées ainsi que le nombre de permis émis pour ce même service de garde :
 - a. Par région;
 - b. Par territoire de BC.
50. Indiquer le processus et les critères d'attribution des places dans les garderies non subventionnées.
51. État des besoins et des priorités concernant la garde non subventionnée.
52. Indiquer les critères d'admissibilité et d'évaluation relatifs aux demandeurs de places ou de permis pour la garde non subventionnée.
53. Copie de la grille d'analyse menant à l'obtention d'un permis ou de places dans les garderies privées.
54. Indiquer les mesures de contrôle mises en place par le ministère afin d'assurer que les sommes allouées par le biais des crédits d'impôt correspondent à des places réellement utilisées ou indiquer les autres mesures mises en place par le ministère pour assurer une saine gestion des fonds publics.
55. Détail de la reddition de comptes exigée aux garderies non subventionnées.
56. Indiquer les résultats du rapport de KPMG sur les états financiers des garderies privées non subventionnées.

Financement

57. Indiquer le nombre de places et le budget accordé, par type de service (CPE installations, milieu familial, garderie à but lucratif, sans but lucratif), pour chacune des régions, au total au 31 mars 2021 et pour l'année 2020-2021 seulement. Prévisions pour 2021-2022.
58. Répartition, par région et par type de service de garde, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places par projet).
59. Ventilation annuelle de la somme de 456,5 M\$ annoncée dans le PQI 2018-2028 pour les centres de la petite enfance, et détails de la mesure.
60. Ventilation annuelle de la somme de 401,8 M\$ annoncée dans le PQI 2019-2029 pour les centres de la petite enfance, et détails de la mesure.
61. Ventilation annuelle de la somme de 374,8 M\$ annoncée dans le PQI 2020-2030 pour les centres de la petite enfance, et détails de la mesure.
62. Ventilation annuelle de la somme annoncée dans le PQI 2021-2031 pour les centres de la petite enfance, et détail de la mesure.
63. Indiquer le budget accordé pour le maintien des infrastructures pour 2021-2031.
64. Pour les cinq dernières années, dépenses prévues et réalisés pour le maintien d'actifs, la prise en charge du DMA, le remplacement et la bonification du parc
65. Ventiler l'attribution des sommes reçues par le gouvernement fédéral :
 - a. Sommes destinées à combattre la pandémie de COVID-19;
 - b. Sommes accordées selon l'accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
66. Pour l'année 2020-2021, indiquer les sommes versées pour combattre la pandémie par type de service de garde. Ventiler par mesure (contribution parentale, aide au fonctionnement, matériel (ex : masques, visières, etc.)).
67. Indiquer les sommes dévolues à la gestion et à la distribution du matériel de protection individuelle.
68. Indiquer les sommes dévolues à l'achat de masques de procédure de type MC9501.

69. Indiquer les sommes dévolues à l'achat de masques de procédure SNN200642.
70. Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2020-2021 et la liste des dépenses abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).
71. Ventilation de la compression appliquée aux CPE pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.
72. Copie de l'entente et ventilation des compressions s'appliquant aux garderies privées subventionnées pour 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022.
73. Indiquer de quelle façon le ministère s'assure du respect des exigences légales et réglementaires relatives à la qualité, notamment le ratio de personnel qualifié et la mise en œuvre du programme éducatif pour la garde non subventionnée.
74. Montant reçu dans le cadre des transferts fédéraux pour le programme national de garderie, pour les trois dernières années. Ventilation de l'utilisation des sommes.
75. Budget réservé aux comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance, et nombre de rencontres tenues jusqu'à présent.
76. Frais remboursés aux comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance, pour chacune des cinq dernières années.
77. Coût moyen par enfant du crédit d'impôt pour frais de garde pour les trois dernières années. Prévisions pour 2021-2022.
78. Nombre de prestataires du crédit d'impôt pour frais de garde pour les trois dernières années. Prévisions pour 2021-2022.
79. Dépenses du ministère pour identifier les enfants de 0 à 5 ans qui ne fréquentent aucun service éducatif, pour les trois dernières années. Prévisions pour 2021-2022.
80. Nombre de tests de plomb dans les services de garde éducatifs, pour les trois dernières années. Ventiler par région et par type de service.

Mesure exceptionnelle

81. Indiquer le nombre d'enfants ayant bénéficiés de la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins en 2020-2021 :
 - a. Par région;
 - b. Par type de service de garde.
82. Pour les années 2019-2020, 2020-2021, indiquer :
 - a. Le montant versé dans le cadre de la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins
 - b. Le nombre total de demandes reçues par région et le nombre de demandes retenues.

Enfants vulnérables

83. Indiquer le nombre d'enfants issus d'un milieu défavorisé dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :
 - a. Par région;
 - b. Par type de service de garde.
84. Indiquer le total des jours d'occupation pour les enfants issus d'un milieu défavorisé dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022:
 - a. Par région;
 - b. Par type de service de garde.
85. Pour les années 2019-2020 et 2020-2021, indiquer :

- a. Le montant des subventions accordées pour les enfants issus d'un milieu défavorisé, par région et par type de service de garde;
- b. Le nombre total de demandes reçues, par région, et le nombre de demandes retenues.

Agir tôt

86. Dans le cadre du programme « Agir tôt », pour les années 2019-2020 et 2020-2021, indiquer :
- a. Le nombre d'enfants suivis (total et ventilé par région);
 - b. Les régions où est déployé le programme;
 - c. Quels sont les services impliqués (totaux et ventilés par région).

Développement de places

87. Indiquer la répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places par projet), par type de service de garde, en 2020-2021.
88. Indiquer quand les cartes du développement des places seront mises à jour pour l'année 2021-2022.
89. Concernant l'attribution des 30 000 places, indiquer le détail du suivi des projets (par exemple, en comité, au ministère), liste des gens en charge du suivi.
90. Pour l'année 2020-2021, indiquer les prévisions quant au nombre de places à développer à atteindre au 31 mars 2021 :
- a. Par mois;
 - b. Par région;
 - c. Par territoire de BC;
 - d. Par type de service de garde;
 - e. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
 - f. Au total.
91. Pour l'année 2021-2022, indiquer les prévisions quant au nombre de places à développer pour atteindre la cible des 15 000 nouvelles places annoncées en novembre 2012 :
- g. Par mois;
 - h. Par région;
 - i. Par type de service de garde.
92. Indiquer, pour l'appel de projets lancé en octobre 2011 :
- a. La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde;
 - b. Le nombre de places pour chacun des projets;
 - c. Le nombre de places à être développées;
 - d. Le nombre de places développées au 31 mars 2021;
 - e. Le nombre de places récupérées au 31 mars 2021;
 - f. Le nombre de places réaffectées au 31 mars 2021;
 - g. Les prévisions pour 2021-2022.
93. Indiquer, pour l'appel de projets lancé en 2013 :
- a. La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde;
 - b. Le nombre de places pour chacun des projets;
 - c. Le nombre de places à être développées;
 - d. Le nombre de places développées au 31 mars 2021;
 - e. Le nombre de places récupérées au 31 mars 2021;
 - f. Le nombre de places réaffectées au 31 mars 2021;
 - g. Les prévisions pour 2021-2022.
94. Indiquer, pour l'appel de projets lancé en 2018 :
- a. La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde;
 - b. Le nombre de places pour chacun des projets;
 - c. Le nombre de places à être développées;
 - d. Le nombre de places développées au 31 mars 2021;

- e. Le nombre de places récupérées au 31 mars 2021;
 - f. Le nombre de places réaffectées au 31 mars 2021;
 - g. Les prévisions pour 2021-2022.
95. Indiquer, pour l'appel de projets lancé en 2019 :
- a. La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde;
 - b. Le nombre de places pour chacun des projets;
 - c. Le nombre de places à être développées;
 - d. Le nombre de places développées au 31 mars 2021;
 - e. Le nombre de places récupérées au 31 mars 2021;
 - f. Le nombre de places réaffectées au 31 mars 2021;
 - g. Les prévisions pour 2021-2022.
96. Indiquer, pour l'appel de projets lancé en 2020 :
- a. La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde;
 - b. Le nombre de places pour chacun des projets;
 - c. Le nombre de places à être développées;
 - d. Le nombre de places développées au 31 mars 2021;
 - e. Le nombre de places récupérées au 31 mars 2021;
 - f. Le nombre de places réaffectées au 31 mars 2021;
 - g. Les prévisions pour 2021-2022.
97. Pour les trois dernières années, la liste détaillée des projets retenus, dont les lettres d'engagement qui ont été reportées, incluant la date du report.

Projet pilote de conversion de places non subventionnées en places subventionnées

98. Indiquer, pour l'appel de projets pilotes de conversion :
- a. Combien de dossiers ont été déposés;
 - b. Combien de dossiers ont été retenus;
 - c. La liste des projets retenus, par région et par territoire de BC;
 - d. Le nombre de places pour chacun des projets.
99. Indiquer quels sont les critères d'admissibilité et d'évaluation du projet pilote de conversion.

Main-d'œuvre

100. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2020-2021 dans les CPE. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
101. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2020-2021 dans les CPE. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
102. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2020-2021 dans les garderies subventionnées. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
103. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2020-2021 dans les garderies subventionnées. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
104. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2020-2021 dans les garderies non subventionnées. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
105. Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2020-2021 dans les garderies non subventionnées. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
106. Pour les trois dernières années, indiquer le taux de qualification des éducatrices :
- a. Par région;
 - b. Par territoire de BC;
 - c. Par type de service de garde.
107. Pour les trois dernières années, indiquer les sommes récupérées par le barème du seuil de performance (atteinte du taux de qualification).

108. Indiquer le nombre de demandes de dérogation pour les heures de service (bris de service) :
- a. Par région;
 - b. Par type de service de garde.
109. Indiquer le salaire moyen versé au cours des cinq dernières années pour chacun des postes suivants et pour chaque type de service de garde (garderie, CPE et bureau coordonnateur) :
- a. Personnel éducateur formé;
 - b. Personnel éducateur non formé;
 - c. Commis-comptable;
 - d. Secrétaire-comptable;
 - e. Secrétaire;
 - f. Cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - g. Préposé à l'entretien ménager;
 - h. Conseiller pédagogique;
 - i. Gestionnaire de niveau 1;
 - j. Gestionnaire de niveau 2;
 - k. Gestionnaire de niveau 3;
 - l. Aide-éducatrice;
 - m. Agent de soutien pédagogique;
 - n. Agent de conformité.
110. Indiquer le nombre de conseillers à la famille, par région administrative, pour 2020-2021.
111. Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2020-2021 :
- a. À la Commission des normes du travail
 - i. Valeur totale des réclamations
 - b. À la Commission de l'équité salariale
 - i. Valeur totale des réclamations
 - c. À la CSST
 - i. Valeur totale des réclamations
 - d. À l'assurance-emploi
 - i. Valeur totale des réclamations
112. Dépenses pour la promotion des métiers de la petite enfance, pour les trois dernières années et prévisions pour 2021-2022.

Évaluation de la qualité

113. Indiquer les résultats de l'évaluation de la qualité pour l'année 2020-2021 :
- a. Moyenne nationale;
 - b. Par région;
 - c. Par territoire de BC;
 - d. Par type de service de garde.
114. Ventiler, selon le seuil minimal de qualité fixé à 60 %, pour l'année 2020-2021 et par type de service de garde, les résultats de l'évaluation de qualité :
- a. Au-dessus du seuil minimal de 60 %;
 - b. Sous le seuil minimal de 60 %.

Conciliation travail-famille

115. Liste de tous les documents, rapports, états de situation, procès-verbaux ou travaux et de toutes les notes ou analyses portant sur la mise en place d'une politique de conciliation travail-famille.

Divers

- a. nombre d'enfants admis;
- b. nombre d'enfants refusés;
- c. total des sommes versées.

Qualité des services éducatifs

146. Indiquer les mesures du ministère afin de favoriser l'amélioration continue de la qualité de tous les types de services de garde, par type de service de garde, pour les 5 dernières années.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-1

Indiquer le nombre de places disponibles en services de garde pour 2020-2021, en distinguant le nombre au 31 août 2012, au 4 avril 2014, au 4 avril 2016, au 4 avril 2017, au 31 mars 2018, au 31 mars 2019, au 31 mars 2020 et au 28 février 2021. Effectuer une ventilation :

- a) Par région;
- b) Par territoire de bureau coordonnateur (BC);
- c) Par type de service;
- d) Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
- e) Au total.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir l'annexe.

**Nombre de places dans le réseau des services de gardes éducatifs à l'enfance
(au 28 février 2021)**

Région		CPE			GARD. Subv.			BC - Milieu familial	GARD. NON Subv.		
		-18M	18M+	Total places	-18M	18M+	Total places		-18M	18M+	Total places
1	Bas-Saint-Laurent	290	1 673	1 963	5	16	21	2 893	15	188	203
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	425	2 591	3 016	105	418	523	3 837	215	1 091	1 306
3	Capitale-Nationale	1 015	7 539	8 554	399	2 838	3 237	7 643	1 114	5 526	6 640
4	Mauricie	425	2 647	3 072	45	335	380	3 204	65	490	555
5	Estrie	575	3 716	4 291	35	325	360	4 355	71	864	935
6	Montréal	2 954	21 664	24 618	2 006	17 674	19 680	13 413	4 641	23 374	28 015
7	Outaouais	774	4 258	5 032	220	1 379	1 599	5 368	333	2 256	2 589
8	Abitibi-Témiscamingue	327	1 806	2 133	10	70	80	2 332	40	210	250
9	Côte-Nord	213	1 303	1 516	-	-	-	1 384	-	-	-
10	Nord-du-Québec	411	2 086	2 497	-	-	-	304	-	-	-
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	167	840	1 007	5	18	23	1 343	-	-	-
12	Chaudière-Appalaches	863	4 472	5 335	200	894	1 094	6 069	309	1 738	2 047
13	Laval	487	3 235	3 722	397	3 412	3 809	4 808	980	5 235	6 215
14	Lanaudière	716	4 162	4 878	468	2 709	3 177	5 909	514	2 655	3 169
15	Laurentides	774	5 351	6 125	494	2 742	3 236	7 322	670	3 856	4 526
16	Montréal	2 389	14 516	16 905	1 200	8 646	9 846	18 312	2 053	10 963	13 016
17	Centre-du-Québec	379	2 397	2 776	120	604	724	3 108	55	531	586
Total		13 184	84 256	97 440	5 709	42 080	47 789	91 604			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-2

Depuis le 23 septembre 1997, indiquer le nombre de places développées par année, par région et par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région administrative	Année 2020-2021 (au 28 février 2021)			
	Centre de la petite enfance	Milieu familial	Garderies subv.	Garderies non subv.
01	17	-	13	-
02	75	-	11	106
03	26	-	63	(54)
04	7	-	-	-
05	(2)	-	-	28
06	184	-	61	(499)
07	-	-	18	(9)
08	8	-	-	-
09	16	-	-	-
10	-	-	-	-
11	13	-	-	-
12	39	-	83	-
13	80	-	-	(31)
14	60	-	37	(2)
15	62	-	38	26
16	142	-	33	78
17	10	-	8	(12)

01 Bas-Saint-Laurent
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 Capitale-Nationale
04 Mauricie
05 Estrie
06 Montréal
07 Outaouais
08 Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec
11 Gaspésie–Îles-de-la Madeleine
12 Chaudière-Appalaches
13 Laval
14 Lanaudière
15 Laurentides
16 Montérégie
17 Centre-du-Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-3

Indiquer le nombre d'enfants en service de garde au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2021. Effectuer une ventilation :

a. Par région;

a. Par territoire de BC;

b. Par type de service;

c. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);

Au total.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)
Au 31 décembre 2020, 250 108 enfants de 0 à 5 ans fréquentaient le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus¹.

Répartition en nombre des enfants âgés de 0 à 5 ans qui fréquentaient les services de garde éducatifs à l'enfance reconnus, selon l'âge des enfants au 30 septembre 2020 et le type de service de garde¹ :

Type de services éducatifs	Moins de 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	TOTAL	5 ans et +	TOTAL
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
En service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)	16 905	49 553	57 959	63 114	61 137	248 668	1440	250 108
Milieu familial reconnu	6 876	14 643	14 860	13 812	10 379	60 570	18	60 588
Centre de la petite enfance	4 765	15 850	20 657	23 889	25 849	91 010	205	91 215
Garderie subventionnée	2 136	7 792	10 460	11 914	11 732	44 035	166	44 201
Garderie non subventionnée	3 127	11 268	11 982	13 499	13 177	53 053	1051	54 104

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme des colonnes, car des valeurs avec décimales y sont arrondies.

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-4

Pour 2020-2021, indiquer la répartition régionale des places en service de garde qui ont été développées :

- a. Par région;
- b. Par territoire de BC;
- c. Par type de service;
- d. Par tranche d'âge (0-17, 18-23, 24-35, 36-47, 48-59 mois);
- e. Au total.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir tableau en annexe.

Évolution de la réalisation du développement de places par région et classe d'âge du 1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021										
Région	Développement net 2021-2021									
	CPE			BC-Milieu familial	Garderies subventionnées			Garderies non subventionnées		
	-18M	18M+	Total		-18M	18M+	Total	-18M	18M+	Total
Bas-Saint-Laurent	5	12	17	-	5	8	13	-	-	-
Saguenay - Lac-Saint-Jean	15	60	75	-	-	11	11	25	81	106
Capitale-Nationale	10	16	26	-	16	47	63	5	(59)	(54)
Mauricie	-	7	7	-	-	-	-	-	-	-
Estrie	-	(2)	(2)	-	-	-	-	5	23	28
Montréal	49	135	184	-	50	11	61	(2)	(497)	(499)
Outaouais	-	-	-	-	10	8	18	-	(9)	(9)
Abitibi-Témiscamingue	-	8	8	-	-	-	-	-	-	-
Côte-Nord	-	16	16	-	-	-	-	-	-	-
Nord-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	7	6	13	-	-	-	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches	5	34	39	-	20	63	83	4	(4)	-
Laval	20	60	80	-	-	-	-	-	(31)	(31)
Lanaudière	20	40	60	-	20	17	37	5	(7)	(2)
Laurentides	15	47	62	-	15	23	38	15	11	26
Montérégie	50	92	142	-	25	8	33	18	60	78
Centre-du-Québec	-	10	10	-	-	8	8	10	(22)	(12)
Total	196	541	737	-	161	204	365	85	(454)	(369)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-5

Indiquer le taux d'occupation dans les services de garde au cours des cinq dernières années et fournir les prévisions pour 2021-2022.

- a) Par région;
- b) Pa territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le tableau suivant présente le taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde pour 2019-2020. Les données pour 2020-2021 seront disponibles à partir de décembre 2021 et celles pour 2021-2022 en décembre 2022.

Taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde			
Exercice financier	Installation de CPE	Milieu familial	Garderies subventionnées
		Coordonné par les BC	
2019-2020	98,11 %	67,56 %	98,36 %

Le taux d'occupation représente la proportion des places qui ont fait l'objet d'une entente de services avec les parents. Il se calcule comme suit en 2019-2020 :

Somme des jours d'occupation contenus dans les ententes de services conclues
avec les parents

÷

(Nombre de places subventionnées annualisé x 262 jours)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-6

Indiquer le taux d'occupation des places poupons (0-18 mois) dans les services de garde au cours des cinq dernières années, et fournir les prévisions pour 2021-2022.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le taux d'occupation des places poupons en 2019-2020 est de 60,1 % en CPE et de 68,3 % en garderie.

Il est impossible de calculer le taux d'occupation des poupons chez les BC, car dans leur cas, les places à l'agrément ne mentionnent pas le nombre de poupons.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-8

Indiquer le nombre d'enfants de 4 ans qui ont quitté le réseau des services de garde éducatifs en 2020-2021 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère de la Famille ne collecte pas de données permettant d'estimer le nombre d'enfants de 4 ans ayant quitté le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-9

Indiquer le nombre de poupons non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données disponibles sont fragmentées en fonction de l'âge (aux années) et ne sont pas réparties par catégorie géographique. Au 31 décembre 2020, 67 281 enfants de moins de 1 an ne fréquentaient pas le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus¹

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-10

Indiquer le nombre de 18-23 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :

- a. Par région;
- b. Par territoire de BC;
- c. Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données disponibles sont fragmentées en fonction de l'âge (aux années) et ne sont pas réparties par catégorie géographique

Au 31 décembre 2020, 34 040 enfant de 1 an ne fréquentaient pas le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus¹.

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-11

Indiquer le nombre de 24-35 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données disponibles sont fragmentées en fonction de l'âge (aux années) et ne sont pas réparties par catégorie géographique.

Au 31 décembre 2020, 26 260 enfants de 2 ans ne fréquentaient pas le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus¹.

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-12

Indiquer le nombre de 35-47 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données disponibles sont fragmentées en fonction de l'âge (aux années) et ne sont pas réparties par catégorie géographique.

Au 31 décembre 2020, 22 717 enfants de 3 ans ne fréquentaient pas le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus¹.

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-13

Indiquer le nombre de 48-59 mois non rejoints et dans les services de garde, en 2019-2020 et en 2020-2021, et fournir les prévisions pour 2021-2022 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données disponibles sont fragmentées en fonction de l'âge (aux années) et ne sont pas réparties par catégorie géographique.

Au 31 décembre 2020, 16 253 enfants de 4 ans ne fréquentaient pas le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance reconnus ou le préscolaire 4 ans¹.

¹ Ministère de la Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde reconnus au 31 décembre 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-14

Indiquer le nombre total d'enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique au 31 mars 2021. Même si La Place 0-5 n'a pas terminé sa vague de rappels incitatifs auprès des parents dont le dossier doit être mis à jour, merci de nous fournir les données préliminaires.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

D'après les données au 31 décembre 2020, un peu plus de 51 000 enfants étaient inscrits au Guichet unique d'accès aux places en services de garde reconnus *La Place 0-5*, en attente d'une place pour une occupation désirée au plus tard le 30 juin 2020. Ces enfants n'occupaient pas déjà une place dans un service de garde éducatif à l'enfance reconnu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-15

Indiquer toutes les données disponibles sur le temps d'attente sur La Place 0-5.
Ventiler par région et par territoire de BC.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

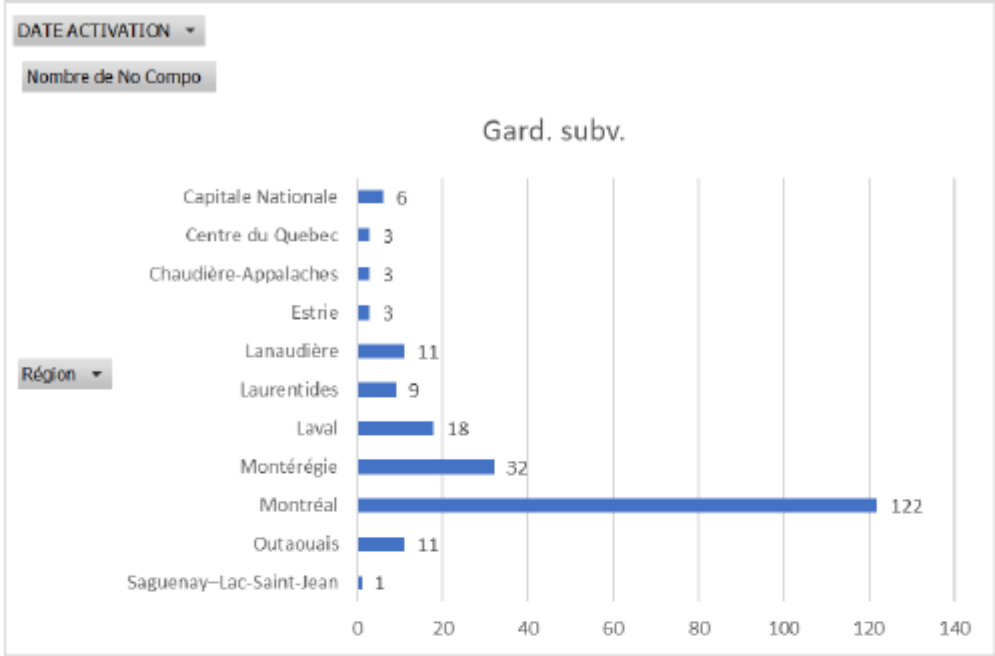
Le ministère de la Famille ne dispose pas de données permettant d'estimer les délais d'attente des parents dont l'enfant est inscrit à La Place 0-5.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

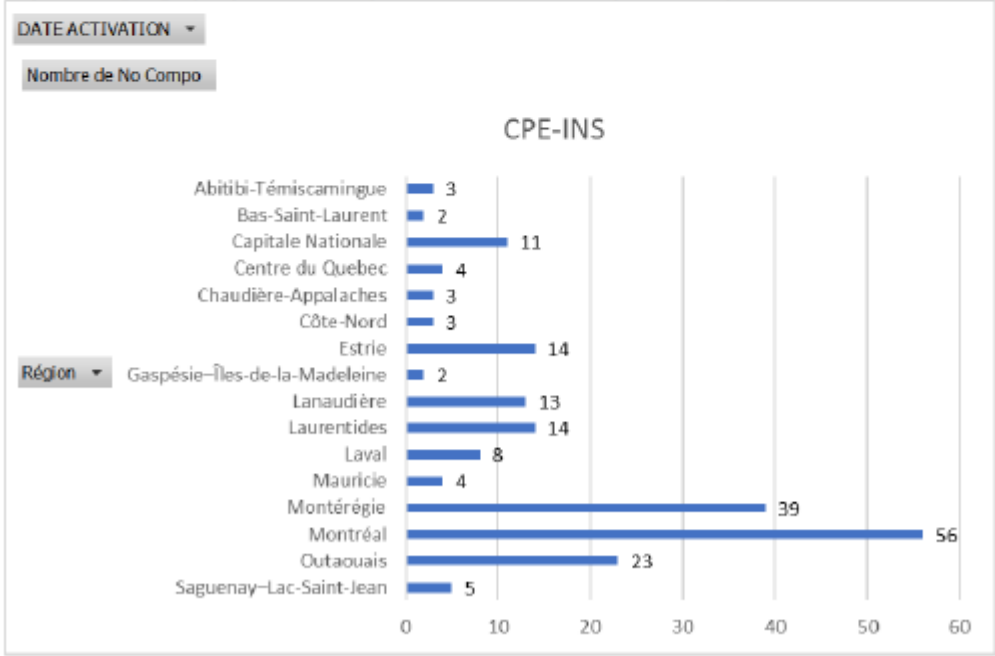
Annexe Fiche 16 : Statistiques sur l'utilisation de la fonction affichage de places temporaires COVID-19 à La Place 0-5

Rapport de suivi en date du 23 août 2020

Répartition géographique des GS ayant activé la fonction « places temporaires COVID-19 » au 23 août 2020



Répartition géographique des CPE ayant activé la fonction « places temporaires COVID-19 » au 23 août 2020



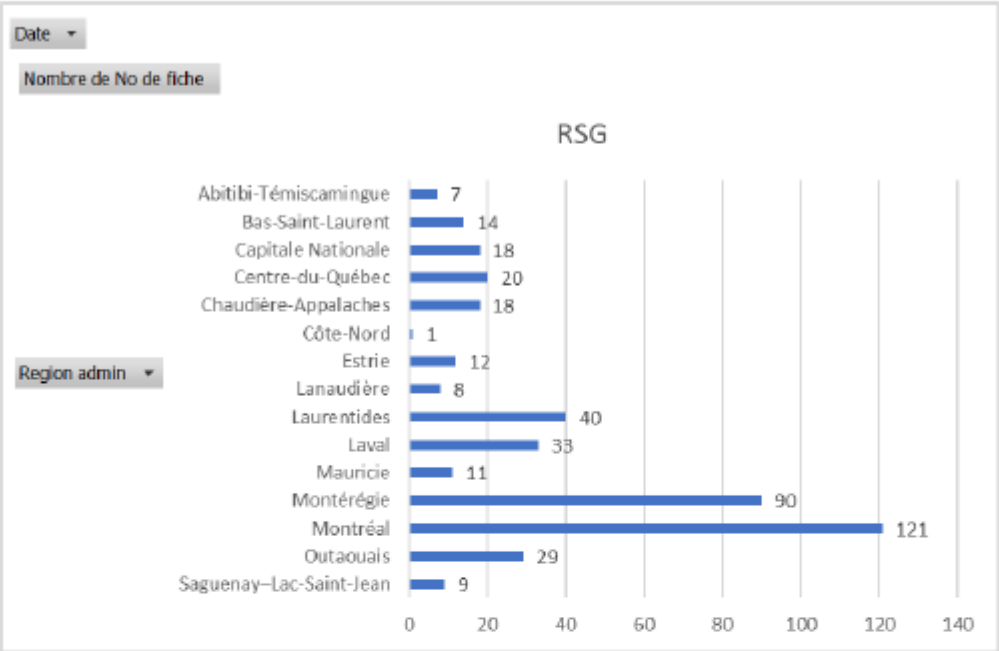
Version du 23 août 2020_semaine 16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Annexe Fiche 16 : Statistiques sur l'utilisation de la fonction affichage de places temporaires COVID-19 à La Place 0-5

Rapport de suivi en date du 23 août 2020

Répartition géographique des RSG ayant activé la fonction « places temporaires COVID-19 » au 23 août 2020



ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Considérant la fréquence élevée de données inférieures à 5 et des enjeux de confidentialité en découlant, le tableau détaillé par territoire de bureau coordonnateur et ventilé par groupe d'âge n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-25

Indiquer le nombre de garderies qui ont fermé en 2020-2021 :

- a) Par région;
- b) Par territoire de BC;
- c) Par type de garderie (privée subventionnée et privée non subventionnée).

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir annexe.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

7 – Outaouais	26	80
8 – Abitibi-Témiscamingue	13	34
9 – Côte-Nord	12	27
10 – Nord-du-Québec	0	2
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8	25
12 – Chaudière-Appalaches	51	121
13 – Laval	18	52
14 – Lanaudière	47	112
15 – Laurentides	47	112
16 – Montérégie	103	290
17 – Centre-du-Québec	20	70

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-29

Indiquer, par région, le nombre de personnes non reconnues (PNR) pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Exposé et statistiques (s’il y a lieu)

Les PNR ne détiennent pas de permis délivré par le ministère de la Famille (Ministère) ou d’une reconnaissance d’un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Elles n’ont pas l’obligation de déclarer au Ministère les services qu’elles offrent.

Par conséquent, le Ministère ne dispose pas de données permettant de connaître leur répartition régionale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-30

Indiquer, par région, le nombre d'enfants accueillis par des personnes non reconnues (PNR) pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les PNR ne détiennent pas de permis délivré par le ministère de la Famille (Ministère) ou d'une reconnaissance d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Elles n'ont pas l'obligation de déclarer au Ministère les services qu'elles offrent.

Par conséquent, le Ministère ne dispose pas de données permettant de connaître leur répartition régionale.

